



Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec

Corporation of Professional Librarians of Quebec

Montréal, le 3 novembre 2014

Aux membres de la Corporation

À la demande de la présidente, nous vous convoquons à la 45^e assemblée générale de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec qui se **tiendra au Palais des congrès de Montréal, Entrée au 310, rue Saint –Antoine Ouest ou 201 rue Viger Ouest à Montréal, Foyer Viger, salle 519 AB au 5^e étage, mardi le 2 décembre 2014 à compter de 12 h.**

Métro : Place d'Armes – accès direct au Palais des congrès, Hall Viger

Un léger dîner sera offert

Vous trouverez ci-joint le projet d'ordre du jour de l'assemblée annuelle.

To members of the Corporation

On request of the President, we invite you to the 45th Annual General Assembly of the Corporation of Professional Librarians of Quebec which will take place **at Palais des congrès de Montréal, Entry by 301 Saint-Antoine West, or 201 Viger West, Montreal Room 519 AB 5th floor, Tuesday December 2nd, 2014 at noon..**

Metro: Place d'Armes – direct access for Palais des congrès, Hall Viger

A light lunch will be served

You will find enclosed the proposed Agenda for the Annual Assembly.

Régine Horinstein, bibl. prof. / Prof. Lib.
Directrice générale / Executive Director

Montréal, le 3 novembre 2014

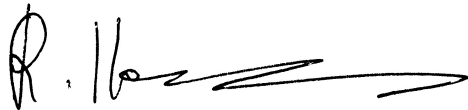
45^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mardi, 2 décembre 2014 à 12 h
Palais des congrès de Montréal
310 rue Saint-Antoine Ouest, Montréal
Salle 519 AB
5^e étage

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la 44^e assemblée générale annuelle (*Doc.2013-AG-45-1*)
5. Rapport de la présidente : Mme Josée Saint-Marseille
6. Rapports :
 - 6.1 Secrétaire Mme Vicky Gagnon
 - 6.2 Trésorier M. Mohammed Harti
 - 6.3 Directrice générale Mme Régine Horinstein
7. Rapport du vérificateur et rapport financier annuel 2013-2014
8. Choix du vérificateur
9. Rapport annuel des activités 2013-2014
10. Prévisions budgétaires 2014-2015 (*Doc.2014-AG-45-2*)

11. Rapport du comité d'Élection :
 - 11.1 Élection à la présidence
 - 11.2 Élection aux sièges d'administrateurs
12. Proclamation de l'élection du nouveau Comité exécutif
13. Plan d'action 2014-2015
14. Résolutions
15. Affaires nouvelles
 - 15.1 Congrès 2015
16. Levée de la séance



Régine Horinstein, bibl. prof.
Directrice générale

Liste des documents

1. Procès verbal de la 44^e assemblée générale (*Doc.2014-AG-45-1*)
2. Prévisions budgétaires 2014-2015 (*Doc.2014-AG-45-2*)

Ci-joint
Ci-joint

Procès-verbal de la 44e assemblée générale de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) qui s'est tenue le mardi 26 novembre au Palais des Congrès de Montréal, Entrée au 310, rue Saint –Antoine Ouest à Montréal, Foyer Viger, salle 519 ABC au 5^e étage, dans le cadre du Congrès des milieux documentaires à compter de 8h00.

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente de l'assemblée, Guylaine Beaudry, ouvre la réunion à 8:10.

2. Constatation du quorum

Le quorum de 25 membres est constaté par Daniel Boivin.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lyne Rajotte, appuyée par Christine F. Smith, que l'ordre du jour soit adopté

Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la 44e assemblée générale annuelle (Doc.2013-AG-44-1) Correction : changement de Vérificateur (R 2013-CA-374-4)

Régine Horinstein fait une précision au sujet du changement de Vérificateur. En effet, la Vérificatrice sélectionné préalablement a changé de cabinet de comptables mais elle pouvait conserver ses clients, ce qui explique qu'elle ait repris le dossier de la CBPQ.

Il est proposé par Lyne Rajotte, appuyé par Sylvain Champagne, que le procès-verbal soit adopté

Adoptée à l'unanimité

5. Rapport de la présidente : Mme Josée St-Marseille

La présidente Josée St-Marseille nous présente son rapport. Elle remercie les membres de CA pour leurs implications et revient sur certaines des réalisations dont la campagne de communication Passeurs de savoir et ses suites. Elle parle aussi de la Table Ronde lors du Salon du livre de Montréal, des prises de position et du Sommet sur l'enseignement supérieur, du projet de rapprochement des associations, de l'offre de service de la CBPQ, des représentations et des différents comités. Elle termine en remerciant les bénévoles, les employés de la CBPQ, les membres des différents comités et les rédacteurs en chef sortant de Argus.

6. Rapports

6.1 Secrétaire : Mme Vicky Gagnon-Mountzouris

En raison du temps limité, on invite les membres à lire le rapport de la secrétaire dans le rapport annuel en page 9.

6.2 Trésorier : M. Mohammed Harti

Le trésorier présente son rapport et les différents chiffres. Il explique qu'il y a eu une baisse des cotisations et des revenus de formation continue. Mohammed Harti précise toutefois que malgré les déficits, la santé financière est assez bonne puisqu'il y a des placements que nous allons utiliser, en partie, cette année.

Suzanne Payette, dans la salle, demande si le déficit est lié aux projets ponctuels d'envergures comme la campagne de communication? Elle précise que si c'est le cas, ce n'est effectivement pas dramatique puisque non récurrent. Le trésorier, Mohammed Harti approuve. Régine Horinstein ajoute tout de même que les enjeux des cotisations et des formations continues sont à prendre à compte. Jacqueline Labelle, dans la salle, demande si les immobilisations sont dans le fond de roulement, Régine Horinstein précise qu'ils sont imputés aux résultats au cours de l'exercice où elles sont imputées.

6.3 Directrice générale : Mme Régine Horinstein

La directrice générale présente son rapport, elle indique que cette année a été particulièrement chargée en raison, entre autre, du déménagement, du changement de personnel et de la refonte du site web. Elle relève les difficultés de gestion des formations, car les gens s'inscrivent souvent à la dernière minute nous obligeant parfois à annuler. La baisse des cotisations est aussi un enjeu auquel il faut faire face. Elle tient à remercier toute les personnes qui ont travaillé à la CBPQ, les membres du CA et notre présidente Josée St-Marseille pour son dévouement.

7. Rapport du vérificateur et rapport financier annuel 2012-2013

Le rapport de Madame Sophie Houle a été déposé.

Il est proposé par Mohammed Harti d'adopter le rapport, il est appuyé par Suzanne Payette.

Adoptée à l'unanimité

8. Choix du vérificateur

Il est proposé par Mohammed Harti et appuyé par Jacqueline Labelle de reconduire Mme Sophie Houle CPA Inc.

Adoptée à l'unanimité

9. Rapport annuel des activités 2012-2013

Régine Horinstein présente le rapport annuel des activités en pages 16 - 28. Line Rajotte précise à l'assemblée qu'à partir de maintenant il y aura une demande de réédition de compte dans les commissions scolaires lors du départ d'un bibliothécaire.

10. Prévisions budgétaires 2013-2014 (Doc.2013-AG-44-2)

Régine Horinstein présente les prévisions budgétaires. Cette année le budget est plus restreint.

Il est proposé par Mohammed Harti et appuyé par Marco Caron que les prévisions budgétaires soient approuvées.

Adoptée à l'unanimité

11. Rapport du comité d'Élection

On invite Monique Lecavalier, présidente du comité des Élections à venir faire son rapport.

11.1 Élection à la présidence

Josée St-Marseille est reconduite

11.2 Élection aux sièges d'administrateurs

Nicole Brind'Amour, Marco Caron, Marie-Josée Daunais, Tristan Müller, et Christine F.Smith sont élus au siège d'administrateurs. Les administrateurs suivants poursuivent leur mandat : Guylaine Beaudry, Maureen Clapperton, Vicky Gagnon, Mohammed Harti, Lyne Rajotte, Thierry-Robert et Josée Saint-Marseille.

12. Proclamation de l'élection du nouveau Comité exécutif

- a. Vice-présidente : Mme Guylaine Beaudry
- b. Conseillère : Mme Maureen Clapperton
- c. Trésorier : M. Mohamed Harti
- d. Secrétaire : Mme Vicky Gagnon-Mountzouris

13. Plan d'action 2013-2014

La présidente, Josée St-Marseille, nous présente son plan d'action 2013-2014. Elle remercie aussi les membres pour leur appui constant

14. Résolutions

Suzanne Payette souhaite faire une motion de félicitations à la présidente, Josée St-Marseille, Jacqueline Labelle l'appuie

Adoptée à l'unanimité et applaudissements dans la salle!

Jacqueline Labelle félicite aussi la directrice générale Régine Horinstein, elle est appuyée par Sylvain Champagne.

Adoptée à l'unanimité

Daniel Boivin, appuyé par Isabelle Laplante, propose une mention pour féliciter les organisateurs et bénévoles du Congrès des milieux documentaires 2013.

Adoptée à l'unanimité

15. Affaires nouvelles

415.1 Le prochain Congrès des milieux documentaires aura lieu du 1er au 3 décembre prochain

16. Levée de la séance

La présidente lève la séance à 8h55

Vicky Gagnon-Mountzouris, bibl. prof
Secrétaire

Josée Saint-Marseille, bibl.prof
Présidente

Montréal, le 3 novembre 2014

Les résolutions à l'assemblée générale 2014

Les résolutions seront présentées lors de l'assemblée générale annuelle qui se déroulera à compter de **12 h, mardi le 2 décembre 2014**

<p>1) Remarque : le délai fixé pour la remise sur place des résolutions est le 1er décembre 16h, pour un envoi par courriel, la résolution doit être envoyée à : dg@cbpq.qc.ca au plus tard le 28 novembre 2014</p> <p>2) Les résolutions doivent être remises au comptoir d'accueil du congrès</p> <p>3) Les résolutions seront examinées par le comité des résolutions avant la présentation à l'assemblée générale.</p> <p>4) Certains principes et règles de conduite restent toujours valables. Chaque résolution :</p> <ul style="list-style-type: none">a) doit être conforme à la loi constructive, aux règlements ainsi qu'aux buts et objectifs de la CBPQ;b) doit être présentée par un membre en règle présent à l'assemblée générale, un comité ou le Conseil d'administration ; elle doit de plus être appuyée par un membre en règle présent à l'assemblée générale, un comité ou le Conseil d'administration;c) doit contenir une courte phrase, au début, indiquant son objet;d) peut contenir une énumération des motifs qui, dans l'esprit des proposeurs, en justifient la présentation (N.B. ce sont les «attendu que » lesquels ne font pas l'objet de discussion ni d'amendement);e) peut contenir le texte lui-même sur lequel l'assemblée générale doit se prononcer. <p>Régine Horinstein, bibl. prof. Directrice générale Pour le comité des résolutions</p>	<p>4) Voici quelques normes sur le texte de chaque résolution :</p> <ul style="list-style-type: none">a) la résolution ne doit porter que sur un seul sujet;b) les termes utilisés doivent être facilement compris ou, sinon, doivent être définis succinctement;c) les personnes physiques ou morales doivent être identifiées de façon précise et, de façon générale, en employant leur nom officiel;d) les jugements négatifs ne doivent pas dépasser les bornes de la décence et de la politesse élémentaire et surtout, ne doivent pas prêter à une accusation de libelle diffamatoire;e) la portée de la résolution doit être claire pour ceux qui l'entendent, comme aussi les moyens de la mettre en pratique;f) les liens avec les buts et objectifs de la CBPQ doivent être clairs;g) si l'approbation d'une résolution a pour conséquence une dépense, la source possible de revenu doit être suggérée ou, tout au moins, doit indiquer si possible le poste budgétaire qui doit être grevé. <p>5) Les principes et règles régissant la présentation, la discussion, l'amendement et le vote de chaque résolution sont les mêmes qui régissent l'étude des propositions dans n'importe quelle assemblée délibérante.</p>
---	---

**Corporation des bibliothécaires
Professionnels du Québec
Résolutions 2014
Comité des résolutions**

Résolution soumise par : _____

Appuyée par : _____

Objet de la résolution : _____

ATTENDU QUE : _____

ATTENDU QUE : _____

Les membres de la CBPQ, réunis en assemblée générale :

Signature

Date : _____

N.B. Seuls les membres en règle de la Corporation sont autorisés à soumettre et à appuyer des résolutions.

* Toute résolution doit être remise au comité des Résolutions (comptoir d'accueil) à **16 h lundi le 1er décembre 2014**

**Corporation of Professional Librarians of Quebec
2014
Resolutions Committee**

Resolution proposed by : _____

Seconded by : _____

Object of the Resolution : _____

WHEREAS : _____

WHEREAS : _____

The members of the CPLQ at its General Assembly :

Signature _____ Date : _____

N.B. Only members in good standing of the Corporation are authorized to propose or second RESOLUTIONS

* ALL RESOLUTIONS must be handed to the RESOLUTIONS Committee (Information desk) at 4 PM, on Monday, December 1st 2014